chausson

Client n°:	414767

EURL FC CONSTRUCTION
M.CASTELLI FABRICE
360 IMPASSE DE VAYRAC
46100 PLANIOLES

RELEVE DE FACTURATION

Etabli le 28/02/25

N° RELEVE	NOS REFERENCES	MONTANT T.T.C	ECHEANCE	MODE DE REGLEMENT
21050207	FACTURE Nº 09092341 AVOIR Nº 09092342	2.521,87 -156,00		
		2.365,87	31/03/25	L.C.R.
Cette L.C.R. sera présentée sur votre compte 10278 02251 00020313701 76				

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX
SAS au capital de 262787227 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A
Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr N°ICS FR52ZZZ501825

1919 0N